Révision de la loi sur la protection civile

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **23 (1976)**

Heft 9

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-366310

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Eloge chinois de la défense nationale suisse

(Revue militaire suisse No 5/1976)

Sous le titre «Chinesisches Lob für die schweizerische Landesverteidigung», la Neue Zürcher Zeitung du 19 février 1976 donne compte rendu d'une émission en allemand consacrée par Radio Pékin à la Suisse le 9 février 1976.
Partant de la menace que constituent les potentiels militaires en présence en Europe, l'émission constate qu'une défense militaire efficace est considérée comme indispensable en Suisse. Elle donne ensuite un aperçu du système militaire obligatoire qui permet de mettre rapidement sur pied plus de 600 000 hommes. A titre d'exemple des prestations des citoyens suisses, les manœuvres d'automne 1975 du CA camp 4 en Suisse orientale sont évoquées.
Une part importante est faite à la défense générale et particulièrement aux mesures de *protection civile* qui doivent assurer à chaque habitant une place dans un abri.
Enfin, l'émission insiste sur le caractère pacifique du peuple suisse au passé glorieux jalonné de luttes contre des agresseurs étrangers. Elle débouche sur les déclarations de deux amis suisses (schweizerische Freunde). Pour le premier, «la paix et la neutralité de la Suisse doivent être défendues avec les armes». Quant au second, il déplore que «d'aucuns prétendent avec insistance qu'un petit pays comme la Suisse n'a pas besoin d'une défense moderne. Mais les Suisses n'approuvent pas de telles paroles, car dans la situation présente il importe également pour un petit pays d'être prêt pour le cas de guerre.» Cette conclusion a servi à Radio Pékin de titre a son émission: «Auch ein kleines Land muss Vorbereitungen auf einen Kriegsfall treffen.»

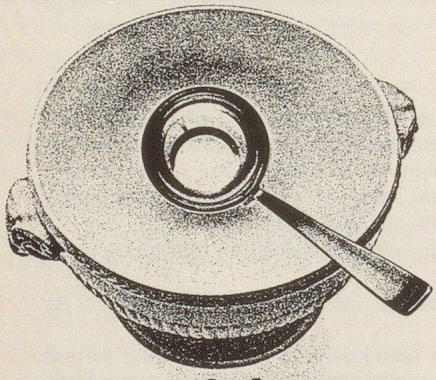

Provisions de ménage c'est plus sage!

Nous ne ferons pas l'affront aux responsables et aux membres de la protection civile de leur expliquer en détail la nécessité de provisions de ménage suffisantes. Nous voudrions plutôt essayer de leur être utiles en leur rappelant que nous leur envoyons volontiers, pour leur usage personnel, cours d'instruction journées de la porte ouverte, expositions, etc., le matérial de propagande suivant:
- brochure «Vos réserves de secours sont-elles prêtes?»
- tableau de durée de conservation des denrées alimentaires (très apprécié des ménagères)
- autocollant, même sujet que l'affiche reproduite à gauche (très apprécié des enfants)
- affiches (sujets: globe terrestre entre deux tampons et soupière), formats 25x33 cm et 90x128 cm, jusqu'à épuisement du stock; prière d'indiquer le sujet choisi.

Une carte postale ou un coup de téléphone (031 61 21 88) suffit!

Service d'information
du délégué à la défense nationale économique
Belpstrasse 53, 3003 Berne

KRÜGER
protège
abris anti-aériens
et de protection civile
contre l'humidité
Krüger+Co. 9113 Degersheim
En cas d'urgence: Téléphone 071 54 15 44 et
3117 Kiesen BE Téléphone 031 92 96 12
2000 Neuchâtel 4 Téléphone 038 24 25 82

Révision de la loi sur la protection civile

Le Conseil fédéral a adopté, en ce qui touche la révision de la loi sur la protection civile, le message et le projet de loi qui lui ont été soumis.

Le but de cette révision est notamment
- de satisfaire réellement aux exigences fondamentales de la conception 1971 de la protection civile suisse en mettant l'accent sur les mesures préventives de protection;
- d'assurer un fondement juridique à une formation plus poussée des cadres et des équipes de secours;
- de garantir un développement permanent, adapté aux moyens financiers et aux ressources en personnel, de la protection civile.

Le message et le projet de loi révisée seront publiés prochainement.

Département fédéral de justice et police
Service d'information et de presse